Le photovoltaïque autrement

© AdobeStock_kalou1927

Avec des objectifs très ambitieux à court terme et un potentiel en toiture encore très élevé, le développement du photovoltaïque à Genève doit encore s'accélérer. Il y a actuellement un alignement particulièrement intéressant: en plus de la subvention de la Confédération, on peut compter sur une subvention cantonale (encore 2 ans) et dans certaines Communes, une subvention communale additionnelle.

Parmi les nombreuses entreprises installatrices genevoises, Attitude Solaire Sàrl se démarque avec une approche alternative, qui se traduit par des offres claires et transparentes, le recours prioritaire à du matériel européen et évolutif, ainsi que la possibilité de participer activement à son installation, tout en s'appropriant les enjeux énergétiques actuels/futurs. Attitude Solaire a déjà eu le plaisir d'accompagner une dizaine de propriétaires de villa dans leurs projets, dont une moitié, clé en main et l'autre en autoconstruction.

Mais au fait, comment ça se passe l'autoconstruction ?

C'est tout simple: Attitude Solaire se charge de toutes les démarches administratives, du dimensionnement technique, de la commande du matériel et coordonne le travail de l'échafaudeur et de l'électricien. Ensuite, Attitude Solaire est présent et forme le propriétaire de la toiture aux principales étapes du montage: pose des crochets/rails aluminium, du câblage, des modules et de l'onduleur. Le raccordement électrique est ensuite réalisé par une entreprise électrique accréditée. Cette approche, déjà proposée depuis quelques années dans d'autres cantons, est désormais possible à Genève.

Entre le clé en main (implication minimum) et l'autoconstruction (implication maximum), la solution «50/50» est également proposée: un monteur d'Attitude Solaire est présent sur toute la durée du chantier et est assisté par le propriétaire pour le montage de l'installation.

Le but est de partager les connaissance/compétences et également de sensibiliser à la sobriété et l'efficacité. En effet, le photovoltaïque peut être vu comme une première étape, qui va mener à consommer moins et mieux (c'est-à-dire à un meilleur moment). Attitude Solaire accompagne également les propriétaires de villas dans une phase d'optimisation durant la première année d'exploitation, qui va permettre d'autoconsommer un maximum de l'électricité solaire produite localement. Cela peut passer par la gestion des appareils électroménagers, la production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire ou la recharge d'un véhicule électrique, le partage de l'électricité solaire avec le voisinage et éventuellement, in fine, le recours à une batterie, selon les cas et les attentes.

En conclusion, avec Attitude Solaire il est possible de participer concrètement à la transition énergétique et d'acquérir de nouvelles compétences tout en faisant une économie financière significative. Si vous avez votre propre toit et pas encore sauté le pas du photovoltaïque, Attitude Solaire se fera un plaisir de vous accompagner dans la réalisation et le suivi de votre projet. Une démarche groupée avec vos voisins est également organisable pour pouvoir mutualiser des coûts, des tâches, des compétences et une énergie positive.

Pour plus d'information:

attitudesolaire.ch ou info(at)attitudesolaire.ch ou 078 879 91 10 ■

Une démarche novatrice: l'auto-construction

L'entreprise Attitude solaire propose aux propriétaires de construire leur propre installation solaire encadré par des professionnels. L'avantage de cette démarche est que le coût de l'installation est bien inférieur à une installation «conventionnelle» et permet au propriétaire de s'impliquer dans la construction. Cette démarche pourrait intéresser nos membres.